

Rapport final réalisé dans le cadre du programme Prime-Vert,
sous-volet 11.1 – Appui à la Stratégie phytosanitaire
québécoise en agriculture

TITRE DU PROJET : Réalisation d'un feuillet vulgarisé sur la
protection des abeilles en regard des applications de
pesticides

NUMÉRO DU PROJET : DESC-2-LUT-11-1530

Réalisé par :
Christine Jean

DATE : 22 mars 2013

Les résultats, opinions et recommandations exprimés dans ce
rapport émanent de l'auteur ou des auteurs et n'engagent
aucunement le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de
l'Alimentation.

Réalisation d'un feuillet vulgarisé sur la protection des abeilles en regard des applications de pesticides

Christine Jean¹, rédactrice et chargée de projet

Durée : 04/2011 – 03/2013

FAITS SAILLANTS (résumé du projet)

Les abeilles sont affectées par divers facteurs qui contribuent à leur déclin. Il est maintenant démontré que les pesticides font partie de ces facteurs. Devant ce fait, il apparaissait primordial de réaliser un document de vulgarisation pour mieux informer le monde agricole de cette problématique. Le document *Protégeons les abeilles des applications de pesticides* décrit les types d'intoxication (aiguë et chronique) des abeilles par les pesticides et les principales voies d'exposition des pollinisateurs aux pesticides. Il présente plusieurs bonnes pratiques que devraient adopter les producteurs agricoles et les apiculteurs pour diminuer le plus possible les empoisonnements d'abeilles et d'autres pollinisateurs.

APPLICATIONS POSSIBLES POUR L'INDUSTRIE ET/OU SUIVI À DONNER

Le feuillet *Protégeons les abeilles des applications de pesticides* décrit les symptômes d'intoxication des abeilles par les pesticides et les différentes voies d'exposition. Il aborde aussi les particularités concernant les insecticides néonicotinoïdes. Par les bonnes pratiques qu'il préconise pour les producteurs agricoles et les apiculteurs, le feuillet devrait sensibiliser les personnes concernées à la problématique. Il devrait inciter tout producteur agricole à une attention particulière à la présence de ruches dans son secteur d'exploitation et entraîner une réduction de l'application des pesticides. Il devrait aussi engendrer des modifications dans la gestion des pesticides, de sorte que les risques d'intoxication pour les abeilles et autres pollinisateurs s'en trouveront réduits le plus possible.

Le document imprimé en 5 000 exemplaires sera distribué auprès des secteurs concernés par cette problématique. Une version PDF sera également disponible, entre autres, sur Agri-Réseau.

POINT DE CONTACT POUR INFORMATION

Nom du responsable du projet : Christine Jean

Téléphone : 418 529-7735 ou 450 670-0540, poste 8601

Courriel : apiculteur@upa.qc.ca ou christine_jean@sympatico.ca

¹ Travailleuse autonome au moment de la demande de subvention, maintenant directrice générale de la Fédération des apiculteurs du Québec.

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES FINANCIERS

Ce projet a été réalisé dans le cadre du programme Prime-Vert, sous-volet 11.1 - Appui à la Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture avec une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. L'équipe de réalisation du projet tient à remercier le Ministère pour son soutien financier, sans lequel le projet n'aurait pu se concrétiser. Nous remercions également le Centre de recherche en sciences animales de Deschambault (CRSAD) pour son soutien administratif et financier.

Enfin, nous remercions les professionnels qui ont contribué à la validation du document et les apiculteurs qui, par leurs témoignages, ont collaboré à la définition de son contenu.

ANNEXE(S)

Le document *Protégeons les abeilles des applications de pesticides* est joint à ce rapport en format électronique (version PDF) et en format imprimé.